

Handball Bretagne			
Règlements MINIHAND (moins de 9 ans) <b>DECOUVERTE</b>			
Années d'âge : <b>2014 – 2013 – (2012)</b>			
Adaptations	Aménagements		
	1 temps de jeu par rencontre		
des temps de jeu	Plateau à 3 équipes 3 matchs de 2 * 10 min	Plateau à 4 équipes 6 matchs de 1 *10	Plateau à 6 équipes Faire 2 poules de 3
	Fréquence préconisée des regroupements : 1 fois par mois		
du nombre de joueurs	1 GB + 3 JOUEURS (préconisation : équipe de 6 joueurs) <b>Rotation des joueurs organisée :</b> celui qui marque un but, prend la place du remplaçant. Le remplacement est validé par un tapement de mains entre les deux joueurs aux abords extérieurs du terrain. Si pas de remplaçants, le marqueur remplace le Gb. <b>Précision :</b> le buteur ne doit pas attendre un nouveau but pour rentrer. Il peut re-rentre sur le terrain après		
des objets matériels du jeu	Utilisation du terrain mini HB en largeur aux dimensions préconisées par la FFHB.		
	Ballon taille 00. Buts MiniHand		
	La zone est à 4m50.		
des règles de jeu	Engagement par le GB. Jeu en reconquête du ballon		
	Exclusion d'une minute avec remplacement immédiat.		
	Pénalty à la zone derrière la ligne		
de l'arbitrage	Faire appliquer la règle des 3''.		
	Etre vigilant sur toutes les actions défensives en privilégiant l'exclusion temporaire dès qu'une faute est commise sur un attaquant sorti du cylindre défensif, ou ceinturé à l'intérieur de ce cylindre, ou poussé, ou retenu par le maillot.		
responsable officiel	Possibilité de nommer des parents référents sur chacun des groupes constitués, sans compétences spécifiques de l'activité : laisser jouer et s'exprimer les enfants sur un temps de jeu qui leur appartient.		



**Espace utilisé en D1 dans le Gymnase :** 2 terrains Minihand en Largeur / Buts Minihand / Zone de 4,5m

Zone pour le  
Changement  
Marqueur -  
Remplaçant

